

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

Pierre BAUDIS

DÉPUTÉ-MAIRE DE TOULOUSE
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

Suppléant : **François FARRÉ**

Maire-Adjoint de Toulouse - Conseiller Régional

L'ACTION DANS LA CONTINUITÉ

Voici 20 ans, vous m'avez désigné pour vous représenter au Parlement et depuis 1971, les Toulousains m'ont renouvelé leur confiance pour administrer leur cité.

Ainsi, comme à MARSEILLE, LILLE, NICE, LE HAVRE, ROUEN, NIMES... ou CAHORS, VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, AUCH, dans notre région, **la plupart des Maires des Grandes Métropoles ou de Villes Moyennes, appartenant à toutes les tendances politiques sans exception, sont membres du Parlement,** afin de mieux défendre leurs Administrés et les intérêts de leur circonscription, grâce aux moyens efficaces d'intervention que donne le fait d'être parlementaire, au niveau des Ministères ou des Administrations où se prennent les décisions.

Monsieur François FARRÉ, qui dirige le Bureau d'Aide Sociale, depuis plusieurs années, et par là même se dévoue pour les plus déshérités, réunissant les qualités de dynamisme et de jeunesse a bien voulu accepter d'être mon suppléant.

MIEUX QUE DES PROMESSES : DES RÉALISATIONS

CRÈCHES : En 1971, cinq crèches datant de la Grande Guerre existaient seulement à TOULOUSE : nous en avons maintenant **24** en particulier, **Jolimont, Amouroux, Minimes** qui accueillent aussi les enfants des communes périphériques.

PERSONNES AGÉES : La création de la carte orange, valable toute la journée, est une initiative qui a eu une audience nationale. J'ai pu obtenir, comme Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale que les **pensions et retraites soient en Haute-Garonne payées mensuellement** avant la fin de 1978 et pour l'impôt sur le revenu des retraités, les **mêmes avantages fiscaux de déduction que les actifs.**

A mon initiative, TOULOUSE a été la première grande ville de France où plusieurs milliers de personnes bénéficient d'un minimum social garanti.

DES ESPACES VERTS ET DE DÉTENTE : Après avoir refusé la destruction du Canal du Midi, j'en ai fait un **lieu de promenade par l'aménagement de ses berges.** Parmi les quatre zones vertes, celle des Argoulets dans les quartiers **Juncasse, Soupetard Roseraie** a été équipée d'une **piscine,** d'une **patinoire,** d'un **gymnase.**

Cette année, la **maison du judo**, un **terrain de grand jeu,** plus tard un **fronton couvert de pelote basque** seront réalisés.

PRIORITÉ A L'EMPLOI : La situation de crise économique qui éprouve durement tous les pays d'Europe fournit à certains le prétexte d'engager le pays sur une voie démagogique conduisant les entreprises à la faillite.

J'ai préféré agir sur le plan national et international.

Parmi les résultats, on peut citer la Météorologie Nationale, la Direction Technique des Télécommunications, le Service d'Informatique du Ministère de l'Agriculture, des Compagnies d'Assurances, Logabax... qui **représenteront des milliers de créations d'emplois.**

VITALISER LES COMMUNES RURALES par la création de circuits de mini-autobus et par la **mise en service dès 1978 de la liaison route d'Albi-route de Lavaur qui facilitera l'accès au centre ville.**

Promouvoir la réalisation d'un Centre de Secours qui assurera la sauvegarde des personnes et des biens (service incendie, accident de la route, hospitalisation...) dans la partie rurale de la circonscription.

LE PROGRÈS DANS LE CALME

Les fruits de la croissance doivent être répartis de façon à assurer à tous les moyens de vivre dignement. Il faut :

— pour les **anciens,** une retraite avancée s'ils le désirent et qui permette de vivre normalement. TOULOUSE a donné l'exemple par ses initiatives.

— assurer **une protection sociale des agriculteurs et de leur famille,** les aider à se moderniser, à écouler leurs produits dans une Europe, qui doit absorber plus des 3/4 de nos exportations.

— pour les **ouvriers,** la protection du droit au travail et l'amélioration progressive des conditions de travail.

— pour les **commerçants et artisans,** octroi des avantages dont bénéficient les autres catégories et stricte application des dispositions en vigueur pour éviter l'implantation de grandes surfaces dans la région toulousaine.

— **corriger la loi d'indemnisation des Rapatriés** pour permettre la réparation dans des délais plus courts.

— **accorder un statut social aux mères de famille** et promouvoir des mesures adaptées à la situation des **veuves et des femmes seules.**

— indexation équitable des pensions des **Anciens Combattants et des veuves de guerre.**

LE CHOIX D'UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ

Je sollicite à nouveau vos suffrages, parce que vous le savez bien, ce scrutin est capital pour notre patrie.

Le choix est clair.

D'un côté, la France doit conduire son action sur la voie de la justice, dans le calme et la sérénité. Elle doit le faire dans le respect des institutions que les Français se sont librement données.

De l'autre, une société de bureaucratie et de collectivisme, que vous ne souhaitez ni pour vous, ni pour vos enfants.

Si nous n'y prenons pas garde, le progrès social, l'avenir, les libertés seront compromis.

Mon devoir est de vous demander d'y réfléchir avant le scrutin et dans le secret de l'isoloir.

Pensez aux conséquences de votre vote.

VOUS DIREZ NON A L'AVENTURE A CEUX QUI VOUS ABREUVENT DEPUIS DES MOIS DE SLOGANS ET DE PROMESSES DÉMAGOGIQUES QUI CONDUIRAIENT LE PAYS A LA FAILLITE ET AU DÉSORDRE ET VOUS MÈNERAIENT A UNE SOCIÉTÉ DE CONTRAINTE DE TYPE AUTORITAIRE.

VOUS DIREZ OUI AU PROGRÈS POUR HUMANISER NOTRE SOCIÉTÉ SANS LA ROMPRE DANS LA DÉMAGOGIE, SANS PROMETTRE TANT EN AYANT LES MAINS VIDES, SANS FAIRE BASCULER LE PAYS DANS L'INFLATION GALOPANTE ET L'ANARCHIE POLITIQUE.

Avec vous, avec votre concours, nous poursuivrons l'œuvre commencée au service de la Liberté, de la Paix et de la Justice.

VOTEZ Pierre BAUDIS

Député-Maire de Toulouse
Conseiller Général de la Haute-Garonne.

Suppléant : **François FARRÉ**

Adjoint au Maire de Toulouse
Conseiller Régional.

Imp. CLEDER, Toulouse.